



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 66064

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de la Mutuelle retraite des instituteurs et des fonctionnaires de l'éducation nationale (MRIFEN). Le nouveau code de la mutualité doit être précisé à leur endroit par un décret, mais celui-ci n'est pas encore sorti. Elle lui demande donc dans quels délais ce décret est susceptible d'être publié, afin d'assurer à cette mutuelle des conditions de fonctionnement transparentes.

Données clés

Auteur : [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66064

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5307

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)